

## Enfin une solution efficace pour changer de syndic !

Les copropriétaires et les présidents de conseils syndicaux confrontés au problème le savent bien : ce n'est pas facile de changer de syndic. Le copropriétaire qui en propose un qu'il connaît s'expose à être suspecté de favoritisme par d'autres. Et il y a toujours le risque de changer pour un nouveau qui ne fera pas mieux...

Comment faire ? Syneval, courtier en syndic, a mis au point une procédure simple, pragmatique et efficace pour permettre aux copropriétés :

1. de trouver un nouveau syndic dans les meilleures conditions de transparence ;
2. de leur assurer un suivi dans le temps de l'action de ce nouveau syndic.

### Un choix éclairé entre trois syndics

« Les copropriétés viennent nous voir lorsque leur syndic ne leur donne pas satisfaction : comptabilité défaillante, travaux non réalisés, absence de communication, etc., les raisons sont multiples. Notre rôle est de définir précisément les besoins de la copropriété afin de réaliser un appel d'offres et, ainsi, présenter au conseil syndical trois syndics correspondants le mieux à leurs besoins », explique Rachid Laaraj, fondateur de Syneval.

Les syndics qui répondent à l'appel d'offre doivent adhérer à la Charte de Transparence Syneval et accepter le principe d'un suivi de satisfaction. Ainsi, les copropriétaires sont assurés de la volonté de transparence des syndics présentés.

### Un suivi dans la durée

Comptabilité, préparation et tenue de l'assemblée générale, réalisation du budget, renégociation des contrats..., l'ensemble de ces tâches accomplies par le nouveau syndic fait l'objet d'un suivi régulier par Syneval, qui en rend compte auprès des copropriétaires.

Nombreux sont les syndics, notamment les petits cabinets, qui adhèrent à ce nouveau mode de choix. Conscients, et plutôt victime, de l'image de leur profession auprès du grand public, ils y voient un moyen de donner une image positive de leur profession.

Sur le plan pratique, la procédure de suivi leur permet de connaître quasiment en temps réel le niveau de satisfaction de leurs copropriétés et de pouvoir corriger le tir le cas échéant.

#### **A propos de Syneval**

Créé en 2011, Syneval est le n°1 des courtiers en syndic. Son objectif est d'assister les copropriétés qui souhaitent changer de syndic, en servant au mieux leurs intérêts. A cet effet, Syneval propose un service complet d'assistance aux copropriétaires dans le cadre d'un changement de syndic, depuis la définition des critères de sélection d'un nouveau syndic jusqu'au vote en assemblée générale. Totalement indépendants des syndics, les conseillers Syneval possèdent l'expertise, ainsi que les outils, nécessaires à l'identification et à la sélection de syndics correspondants précisément aux besoins de chaque copropriété. [www.syneval.com](http://www.syneval.com)

#### **Contact presse**

---

**Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02**

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)